



## 14 novembre 2011 Réunion bureau AVAS Compte rendu

Pour sa réunion de bureau le 14 novembre dernier, AVAS avait invité quelques membres de l'association ainsi que quelques acteurs impliqués dans l'avenir du site du LRBA.

Les différents sujets traités sont rappelés ci après et la principale décision concerne le PPRT avec création d'un collectif chargé d'informer sur ce PPRT et d'inciter les habitants à répondre à l'enquête publique qui a lieu du 14 novembre au 16 décembre dans toutes les mairies des communes concernées par le risque industriel.

=====

### **AVAS, provoque une polémique PS-PC au sein du conseil municipal,**

Le différend au sein du conseil municipal relaté par Paris Normandie des 14 et 17 octobre a pour mérite de montrer que les principaux élus du conseil municipal (PS et PC) comme UMP (Sébastien Lecornu est membre d'AVAS) et la droite (Jean Luc Miraux est membre d'AVAS) soutiennent notre projet.

De la gauche à la droite, notre projet est soutenu par tous mais depuis maintenant près de 2 ans, le projet n'avance pas malgré toutes nos actions. Le site du LRBA n'étant toujours pas repris officiellement, nous n'avons aucun interlocuteur crédible.

L'avenir du site comme notre projet muséographique préoccupe beaucoup de conseillers municipaux qui déplorent le manque de débat sur ce sujet au sein du conseil municipal. AVAS ne peut que regretter cet état de fait.

L'avenir du site non encore officiellement repris par Vernon est le principal obstacle à l'avancement de notre projet.

A ce jour, Snecma ne semble pas s'impliquer dans la redynamisation du site du LRBA. Pour notre projet muséographique, tous nos courriers à Snecma sont restés sans réponse.

Avec un périmètre et des contraintes importantes mais sans véritable interdiction, le PPRT a toutes les chances d'être approuvé et fournira un argument pour bloquer tout projet.

En effet, le moindre projet de création sur ce site mettra les décideurs devant un cruel dilemme.

- Mettre un centre aéré sur le plateau et il sera rappelé les risques mentionnés par le PPRT,
- Créer des logements, sociaux ou non, et il sera rappelé au bailleur des risques évoqués par le PPRT,
- Créer un campus universitaire, des compétitions sportives, toutes activités et il sera fait rappel de ce PPRT.

Nous connaissons bien la puissance et les conséquences d'un écrit d'expert. Il y a quelques années, la simple lettre des experts du BRGM annonçant que les carrières présentaient un risque pour quelques pavillons du plateau de l'espace, mais laissant au directeur du LRBA son entière liberté pour leur gestion, a abouti à la fermeture immédiate de ces pavillons.

Quels élus, quels décideurs, quels porteurs de projet osera implanter une activité sur le site du LRBA connaissant les risques évoqués par les experts et traduits dans le PPRT.

#### **Remarques :**

Dans les diverses réunions relatives au PPRT, il ne semble pas avoir été évoqué les éventuelles mesures que pourrait prendre l'industriel pour minimiser les risques. Mesures qui auraient du être prises depuis longtemps car l'acte de vente des terrains en 1994 à la SEP spécifiait bien la liberté des activités industrielles à conditions qu'elles ne sortent pas du périmètre de sécurité de l'époque.

Ce site sera condamné à devenir une friche industrielle ou éventuellement à accueillir d'une industrie à risque qui s'accommodera du PPRT et en profitera.

Ce PPRT a donc amené le musée de l'informatique et AVAS à étudier une solution de replis en cherchant un autre site, moins soumis aux restrictions du PPRT et qui pourrait être plus rapidement disponible que les anciennes souffleries.

## **Visite des locaux du 8 RT**

Le 8<sup>ème</sup> Régiment de Transmission de Vernon a créé un nouveau centre de retransmission sur le plateau et a abandonné ses anciens locaux à flanc de colline ainsi que les souterrains qui abritaient le PC de secours de Rommel pendant la seconde guerre mondiale et plus récemment les installations techniques du 8<sup>ème</sup> RT.

Ce sont ces anciens locaux, situés sur la route de Giverny qu'AVAS et les responsables du musée de l'informatique (Philippe Nieuwbourg et Barbara Poirrette Scénariste) ont visité le 21 octobre dernier.

Remarques générales en vrac sans aucun ordre de priorité ;

- Site très attractif (point de vue, situation géographique plein sud, à l'écart de la route ...). Sur la route de Giverny où transitent plus de 500 000 touristes chaque année, visible de très loin, avant même d'entrer dans Vernon en venant de Paris.
- Situation géographique : un handicap (Pas de parking important possible à proximité – A créer en bas + navette) mais aussi des avantages (sécurité par la présence des militaires au dessus du site)
- Dans le même état que la soufflerie, y compris au niveau des réseaux. Les alimentations (eau, gaz, électricité, internet) sont à créer
- Site plus petit que la soufflerie;
- Les carrières présentent un intérêt supplémentaire dans le cadre d'espace muséographique mais resteraient propriété des militaires. Cela doit pouvoir se résoudre par un AOT (Le LRBA le faisait pour ses carrières avec les champignons). Musées des carrières, de la taille de pierre, de la vie souterraine, etc présentent un potentiel et un attrait supplémentaire dans le cadre d'un vaste complexe muséographique.

## **Conclusions**

Site idéal pour les musées de l'informatique et des jeux vidéo. Pour le musée de la fusée, l'aspect historique de la soufflerie est perdu mais le site peut convenir.

Il semble que 2 repreneurs pour ce site se soient déjà manifestés. Cette information reste à confirmer, Faut-il poursuivre ou non cette piste ?

## **commissaires enquêteurs**

AVAS a rencontré le responsable de l'enquête et 3 commissaires enquêteurs le 7 novembre dernier.

Indépendants, ils sont mandatés par le tribunal administratif pour mener une enquête sur le PPRT et tiendront des permanences dans les mairies concernées pendant un mois à partir du 14 novembre.

Notre projet visant à créer des ERP (Etablissements recevant du Public) dans une zone SEVESO les a choqués.

C'est dans ce cadre et par l'intermédiaire de membre d'AVAS qu'ils nous ont contactés.

Principales conclusions après deux heures de discussion :

Le premier point d'un PPRT est de demander au responsable du risque (Snecma) de faire le nécessaire pour diminuer ce risque. Ce point semble avoir été oublié ou au moins très peu évoqué. Le fait d'autoriser des ERP de catégorie 3 (jusqu'à 699 personnes) et de pouvoir en juxtaposer plusieurs les choquent. Cette remarque est également valable pour l'implantation d'établissement scolaire, de centre aéré et l'organisation de manifestations sportives.

Pour eux, le PPRT actuel vise à contenter tout le monde.

### **Remarque CV**

→ Cet état implique que les décisions seront prises ponctuellement à un autre niveau. Exemple : La ronde des écureuils qui rassemble chaque années 400 coureurs et une cinquantaine de spectateurs s'accompagne d'une autorisation préfectorale. Je crains fort que le service concerné de la préfecture ne prenne pas la responsabilité d'autoriser cette manifestation.

**En annexe** : horaires des permanences dans les mairies et pour info, le texte qui sera inscrit sur le cahier d'Heubécourt par le président d'AVAS.

### **Conclusion**

Tous les participants sont conscients que le PPRT dans son état actuel constitue un véritable handicap pour la redynamisation du site du LRBA et la création d'espace muséographique.

Il constitue également une véritable contrainte pour tous les habitants actuels ou futurs situés dans le périmètre de sécurité.

Ce PPRT aura un coût pour les particuliers mais également pour les collectivités.

Ne serait-il pas plus judicieux que cet argent soit mis à la disposition de l'industriel pour une amélioration de la sécurité et la diminution des risques, une telle action profitant également aux personnels travaillant sur le site.

Une action de sensibilisation de tous les habitants est décidée avec création d'un collectif chargé d'informer sur ce PPRT et d'inciter les habitants à répondre à l'enquête publique qui a lieu du 14 novembre au 16 décembre dans toutes les mairies des communes concernées. (Voir annexe).

Toutes les associations concernées par ce périmètre de sécurité seront contactées.

## Divers

### Changement de préfet et de secrétaire général,

Depuis l'annonce de la fermeture du site et les premiers travaux, tous les acteurs de la gestion de ce dossier ont changé.

Cet été sont partis le secrétaire général de la préfecture ainsi que la préfète. Le dossier repart quasiment de zéro.

### Science action et projet musée Evreux,

Avec la démission de toute la direction de science action, le projet de musée à Evreux n'est a priori plus à l'ordre du jour. Ce projet devait être consacré principalement à la filière pharmaceutique mais il était également prévu un espace sur l'aventure spatiale.

## Ecole ELISA

Les rumeurs les plus diverses circulent sur la venue de cette école sur le site du LRBA. Notre région et le devenir du LRBA étant intimement liés, nous avons souhaité en savoir plus.

Nous avons donc invité et rencontré sa présidente, Chantal de Turckheim, lors de notre réunion du 14 novembre.

Elle nous a confirmé que la rentrée scolaire de septembre 2012 ne pourra pas se faire dans les locaux actuels de Val de Reuil.

EURE Expansion et le Conseil Général suivent particulièrement le devenir d'ELISA et ils ont confirmé à la Présidente qu'ils souhaitaient voir ELISA rester dans le département de l'Eure et ainsi participer au développement de l'enseignement supérieur dans le département.

**Commentaires :** *Cela rejoint les objectifs du Rectorat de Haute Normandie qui l'a inscrit dans son programme lors des Assises de l'enseignement supérieur et de la recherche qui se sont tenues dans le département de l'Eure le 12 juillet 2010.*

Plusieurs réunions se sont tenues sur le site du LRBA, à ELISA et au Conseil Général avec EAD (Eure Aménagement Développement), EURE Expansion et ELISA concernant les locaux, pour étudier les besoins en locaux pour la rentrée 2012 et leurs adaptations au PPRT afin d'évaluer et chiffrer les travaux.

**Commentaires :** *Vernon et le site du LRBA possèdent bien des atouts et constituent la meilleure solution.*

Chantal de TURCKHEIM a aussi parlé des actions menées conjointement avec EURE Expansion, la CCI et ELISA aux AEROSPACE DAYS qui se sont tenus à Orly les 12 et 13 octobre dernier pour rencontrer des entreprises qui pourraient être intéressées à s'installer sur le site du LRBA.

**Commentaires :** *Concernant l'école ELISA vous trouverez beaucoup d'information sur leur site mais aussi sur le site du Rectorat de Haute Normandie.*

Sa présidente a également fait part du projet de nano-satellites destinés à la caractérisation dynamique des ceintures de radiation de Van Allen.

Ce projet a été présenté au Centre National d'Études Spatiales (CNES) le 20 juin 2011 lors d'une réunion organisée par l'agence spatiale française au salon du Bourget dans le cadre de la création de centres spatiaux étudiants.

ELISA fait partie avec deux universités (Université Montpellier 2 et Paris Diderot) et des trois écoles d'ingénieurs (Polytechnique, ISAE SupAéro, Mines Paris) des établissements retenues par le CNES comme pouvant potentiellement héberger de tels centres.

**Commentaires** : ce serait un grand honneur mais aussi une très belle opportunité pour VERNON d'accueillir un Centre Spatial Etudiants sur le site historique du LRBA.

Les membres d'AVAS souhaitent apporter leur soutien à ce projet.

Concernant les reconnaissances du diplôme par la CTI (Commission des Titres de l'Ingénieur), malgré sa jeunesse et une nécessité d'avoir plus de 3 ans d'existence pour demander la validation de son diplôme, l'école ELISA a fait dès le départ une démarche lourde pour demander sa reconnaissance. Cela a permis de connaître et mesurer les efforts nécessaires à réaliser pour l'obtention de cette reconnaissance dès que les conditions d'ancienneté seront acquises. Les remarques formulées lors de l'audit sont très encourageantes.

Par ailleurs les postes occupés par les jeunes de la promotion 2010, tous ingénieurs, et ceux par les jeunes de la promotion 2011, également tous ingénieurs, sont le résultat d'une reconnaissance par les entreprises du niveau de formation dispensé et de la qualité des jeunes qui sortent d'ELISA. Le salaire moyen est de 32.000 € et le major de la promotion 2011 a été embauché à 70.000 € (Cas exceptionnel non pris en compte dans les statistiques pour déterminer le salaire moyen).

Enfin, l'école a passé avec succès l'audit qualité ISO-9001 version 2008 et a rejoint le cercle très fermé des grandes écoles ayant acquis cette qualification.

**Commentaires** : Si le dynamisme de sa présidente ne faisait plus aucun doute, il est très communicatif ou contagieux comme le prouvent les résultats d'ELISA.

Son implantation au LRBA ne manquerait pas de « contaminer » le site du LRBA et Vernon.

Nous ne pouvons que féliciter cette école pour son dynamisme et ses résultats.

## Resitech

Ce réseau de sauvegarde du patrimoine scientifique en Haute Normandie pourrait être un soutien "moral" pour nos espaces muséographiques. Ce réseau rattaché et piloté par le musée des arts et métiers pourrait ultérieurement nous apporter une aide dans le cadre des musées.

Nos espaces muséographiques pourraient également devenir le point focal pour la Normandie de cette association avec le stockage « actif » de matériels scientifiques.

## Musée Riegel

La Société historique de Riegel (Ville allemande qui a accueilli les techniciens allemands avant leur venue à Vernon) a invité le président d'AVAS à une cérémonie à l'occasion de leur 25<sup>ème</sup> anniversaire et de l'ouverture du musée rénové de l'archéologie romaine et de la technologie aéronautique et du voyage spatial.

Cette cérémonie aura lieu le 7 janvier prochain.

## Société Kléber Rossillon

Il y a un an, nous rencontrons la société de Kléber Rossillon qui était prêt à nous aider.

Depuis cette date, Kléber Rossillon a repris un musée à Montmartre et le train touristique des gorges du Doux qu'il a aménagé avec un vélo rail.

## Renouvellement adhésion à Patrimoine et environnement

Nous sommes depuis un an affilié à cette association qui organise des formations, séminaires, congrès sur le patrimoine en général. Pour l'instant, nous ne l'avons pas sollicité mais si notre projet débutait, je pense qu'il pourrait nous apporter leur aide.

L'adhésion sera donc renouvelée.

## Musée SAFRAN

Remarque souvent formulée à AVAS :

« *Il faudrait qu'AVAS accepte l'idée de se rapprocher (enfin) et d'une façon constructive de la Snecma,..* »

Pour avoir un musée de l'aventure spatiale française puis européenne digne de ce nom, il ne fait aucun doute que les premières réalisations du LRBA, devront y figurer. Ces prototypes sont depuis 1971 au musée privé Snecma et non accessibles au public.

La participation de Snecma est donc indispensable.

Toutes nos interventions envers ce groupe, à tous les niveaux, depuis le directeur de Vernon jusqu'au responsable de la communication en passant par la filiale NAE, la 3 AF ou des « VIP », sont restées sans réponse.

A ce jour, nous ne connaissons pas la position officielle de Snecma sur notre projet muséographique ni sur l'avenir du site en général.

Cette situation nous pénalise et constitue un frein à l'avancement de notre projet.

---

---

## Annexes

PPRT : Remarques du président d'AVAS pour enquête publique mentionnées sur le cahier d'Heubécourt.

Parmi les nombreuses réunions qui ont eu lieu depuis plus de 3 ans sur ce sujet, il a été essentiellement question de périmètres de sécurité avec des suppressions de 140, 50, 20 mbar et des contraintes associées.

Il me semble que la prise en compte du risque initial devrait être le premier élément à traiter. Un organisme **indépendant** a-t-il analysé ces risques et envisagé, avec chiffrage des coûts, des solutions pour les minimiser ? La protection du réservoir pour éviter sa destruction instantanée et un bassin de rétention adapté pour diminuer la vitesse de vaporisation ont-ils été envisagés pour diminuer les risques ?,

Le danger est-il réel ? Sans aucun doute mais

- depuis 1946, des essais à risque sont menés sur ce site et avec les normes actuelles, le risque est sans aucun doute moindre aujourd'hui qu'avec l'acide nitrique, l'UDMH ou autres composants fluorés.

- Il est surévalué car il "additionne" différents événements de probabilité très faible donc la probabilité globale est donc le produit de toutes ces probabilités. Il est d'ailleurs situé dans la tranche la plus faible des risques qui va de 0 à  $10^{-5}$ . Pourquoi prendre la borne supérieure de cette tranche  $10^{-5}$ , soit un accident sur 100 000 ans ! Probabilité qu'il faudrait encore minimiser pour tenir compte des périodes relativement rares où les réservoirs sont pleins.

- Il est surévalué car ne correspondant pas aujourd'hui à la réalité ; Le réservoir de 42 tonnes d'hydrogène n'est jamais rempli à sa masse et sa pression maximales. Les simulations sur la création d'un nuage d'hydrogène à partir de l'hydrogène liquide sont-elles réalistes pour de telles quantités ? Il serait surprenant que plusieurs tonnes d'hydrogène liquide se transforment quasiment instantanément en gaz pour former un nuage compact.

Le calcul de l'explosion de ce nuage, mélangé dans les bonnes proportions à l'oxygène de l'air, est fait pour un nuage d'hydrogène s'élevant à la verticale de la zone d'essais.

De tout temps, la direction du vent a été prise en compte pour le déroulement d'un essai de moteur fusée. Si l'essai moteur est effectué avec une parfaite connaissance du vent, l'accident peut survenir à tout instant y compris lors de vents violents. Dans ce cas, positionner le centre des périmètres de sécurité sur Heubécourt, Tilly voire Vernon serait beaucoup plus réaliste.

En France, le plan Vigipirate à son plus haut niveau de sécurité est appliqué depuis plusieurs années. Il semble que cette situation ne soit pas prise en compte.

Se protéger contre un tel risque entraînerait des protections supplémentaires du site d'essai et des réservoirs et contribuerait sans aucun doute à une réduction du risque.

Les habitants du plateau de l'espace et des communes avoisinantes doivent-ils pâtir de l'augmentation du périmètre de sécurité ? Périmètre de sécurité dont l'acte de vente des terrains à la SEP en 1994 interdisait toute augmentation.

La volonté gouvernementale affichée de redynamisation du site du LRBA s'accommode mal d'un tel PPRT.

En effet, la préfecture en fixant un périmètre et des contraintes importantes mais sans véritable interdiction, le PPRT a toutes les chances d'être approuvé. Mais il ne fait que déplacer les responsabilités. Le moindre projet de création sur ce site mettra les décideurs devant un cruel dilemme.

Mettre un centre aéré sur le plateau et il sera rappelé les risques mentionnés par le PPRT, même si les activités se déroulent pendant la fermeture de Snecma !

Créer des logements ou louer (vendre) les logements actuels, et il sera rappelé au bailleur les risques évoqués par le PPRT,

Créer un campus universitaire, des compétitions sportives, toutes activités rassemblant du public et il sera fait rappel de ce PPRT.

Quels élus, quels décideurs, quels porteurs de projet osera implanter une activité sur le site du LRBA connaissant les risques évoqués par les experts et traduits dans le PPRT.

Un tel PPRT peut réduire à néant tous les efforts pour redonner une activité économique à ce site.

Remarque : Va-t-on créer un PPRT avec les mêmes règles qu'à Vernon pour le site de la grande paroisse à Rouen ? Je crains que la réponse soit déjà connue. Ou est donc la cohérence face au risque ?



## PREFETE DE L'EURE

Direction de la réglementation et des libertés publiques  
Bureau de la réglementation, des élections,  
du commerce et de l'utilité publique

### AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

#### Projet de plan de prévention des risques technologiques (P.P.R.T.) autour du site de l'entreprise SNECMA située sur la commune de VERNON

Par arrêté du 17 octobre 2011, la préfète de l'Eure a prescrit une enquête publique dans les communes de **VERNON, BOIS-JEROME-SAINT-OUEN, GIVERNY, HEUBECOURT-HARICOURT, PANILLEUSE, PRESSAGNY-L'ORGUEILLEUX, SAINT-MARCEL et TILLY** du 14 novembre 2011 au 16 décembre 2011 sur le projet de plan de prévention des risques technologiques autour de l'établissement **SNECMA** sis à **Vernon**.

Ont été chargés des fonctions de commissaires enquêteurs :

- Monsieur Jean-Christophe LIBERGE, président,
- Messieurs Noël LAURENCE et Jean-Pierre ALLAIRE, membres titulaires
- Monsieur Louis-Jean MERLO, membre suppléant.

En cas de besoin, la suppléance du président de la commission d'enquête sera assurée par Monsieur Jean-Pierre ALLAIRE.

Durant le délai fixé ci-dessus, le dossier d'enquête sera déposé en mairie de **VERNON, BOIS-JEROME-SAINT-OUEN, GIVERNY, HEUBECOURT-HARICOURT, PANILLEUSE, PRESSAGNY-L'ORGUEILLEUX, SAINT-MARCEL et TILLY** où le public pourra en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture, et formuler ses observations sur les registres ouverts à cet effet.

Les observations pourront également être adressées par écrit au président de la commission d'enquête à l'adresse de la mairie de VERNON, siège de l'enquête (Mairie de Vernon, A l'attention de M. le président de la commission d'enquête PPRT, Place Barette, 27207 Vernon).

Un membre de la commission d'enquête se tiendra à la disposition du public pour y recevoir ses observations lors des permanences suivantes :

Mairies	Dates	Heures
Vernon	14 novembre 2011	9H00 - 12H00
	3 décembre 2011	9H00 - 12H00
	16 décembre 2011	14H30 - 17H30
Bois-Jérôme-Saint-Ouen	14 novembre 2011	16H00 - 19H00
Giverny	26 novembre 2011	9H00 - 12H00
Heubécourt-Haricourt	25 novembre 2011	16H00 - 19H00
Panilleuse	29 novembre 2011	16H00 - 19H00
Pressagny-l'Orgueilleux	10 décembre 2011	9H00 - 12H00
Saint-Marcel	7 décembre 2011	14H30 - 17H30
Tilly	15 décembre 2011	15H00 - 18H00

Toute personne peut prendre connaissance, à la préfecture de l'Eure et dans les mairies concernées du rapport et des conclusions de la commission d'enquête pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Toutes informations complémentaires concernant les dispositions du plan de prévention des risques technologiques pourront être obtenues auprès de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) - unité territoriale de l'Eure - rue de Melleville - 27930 ANGERVILLE LA CAMPAGNE.

Le présent avis sera affiché à la mairie de **VERNON, BOIS-JEROME-SAINT-OUEN, GIVERNY, HEUBECOURT-HARICOURT, PANILLEUSE, PRESSAGNY-L'ORGUEILLEUX, SAINT-MARCEL et TILLY** ainsi qu'au voisinage de l'entreprise SNECMA.

La préfète  
Pour la préfète et par délégation,  
L'attachée, chef de bureau,

  
Anne-Marie JEAN